

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09 décembre 2020

Surveillance du SARS-COV-2 dans les élevages de visons : bilan des investigations

Les analyses RT-PCR réalisées depuis mi-novembre dans le cadre d'un programme scientifique conduit par l'ANSES pour définir le statut sanitaire des 4 élevages de visons français vis-à-vis du virus SARS-COV-2 sont achevées.

Un élevage de visons a été entièrement dépeuplé et les trois autres sont aujourd'hui indemnes de SARS-COV-2.

Par ailleurs, l'analyse de séquençage du virus découvert dans l'élevage d'Eure-et-Loir permet d'exclure toute contamination par le variant SARS-COV-2.

Une transmission locale à partir d'humains infectés par le SARS-CoV-2 constitue la source la plus probable de contamination des visons de cet élevage.

L'ANSES a par ailleurs été saisie le 27 novembre pour définir les modalités appropriées de surveillance de l'infection SARS-Cov-2 à mettre en place dans les trois élevages, pour les visons comme pour les travailleurs au contact de ces animaux. Son avis est attendu pour la mi-décembre.

Les ministres rappellent l'importance des gestes barrières pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

Contacts presse :

Service de presse Barbara POMPILI :

01 40 81 78 31

secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Service de presse d'Olivier VERAN :

01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Service de presse de Julien DENORMANDIE :

01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)